



**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION
ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RESSOURCES HUMAINES
DU LUNDI 10 JUIN 2019**

Présents :

Mme. : Sofya BENCHEKROUN.
MM. : Rédouane ALLAM, Mohamed BAAMAL, Alain BARON, Mhamed Youssef BOUABID,
Abdellatif CHOUFANI, Omar OUSSADEN, Olivier RANDONNEIX.

Excusés :

Mme. : Corine BENNIS.
MM. : Brahim ALLALI, Georges-Emmanuel BENHAIM, Philippe-Edern KLEIN, Jean-Marc
PONS.

Absents :

Mmes : Ilham AGOUD, Imane BACHRAOUI, Noura BEL KHADIR, Maria BELGNAOUI, Camélia
BENABDELLAH, Farah BENAYAD, Raja BENSOUUD, Ikram BGHIEL, Houda
BOUSSETTA, Wafâa FILALI, Rania FIRKATOUNE, Farah KHARROUBI, Inass
MARHOUM, Salwa MIKOU, Ghizlane MRABET, Mariam NAROUS, Myriam OLIVIER,
Ghizlane RIACHI, Imane SLAOUI, Mouna SQALLI, Christel TISSOT, Paola
TUMBARELLO, Ghislaine ZINOUNE, Kaoutar ZOUHAIRI.
MM. : Ramzi AAMMOU, Abderrazak ABDENBAOUI, Youssef ADNANI, Karim ALAMI ,
Hassan ALLOUCH, Mohammed AMELLAH, Mehdi ARIFI, Abdelaziz ARJI, Abdelillah
ATID, Abdelkrim BALBAL, Amine BARKATE, Yasser BELQARI, Omar BENAICHA, Saâd
BENHAYOUN, Anas BENNANI, El Amin BENSIALI, Jérôme BERTHOD, Jacques
BERTRAND, Hamid BOUIDAR, Mohammed BOUYANZER, Philippe CAILLEAU, Hassan
CHAGAR, Christian DEBROUX, Laurent DEGLIAME, Frédéric DELIGNY, Abdelmajid EL
ALLAM, Mounir ELJANATI, Youssef EL HAMMAL, Mohamed EL KHALLAKI, Omar
FARAHY, Mounir FERRAM, Lan FLORENTIN, Mathieu FOURCADE, Mohamed
GRAOUI, Zakaria GUESSOUS, Hassan JAI, Robert JUTHIER, Omar LAYACHI, Khalid
LIMOURAT, Stéphane LOMBARDO, Alain-Jacques LOMBART, Youssef LOTFI
SENHADJI, Abdellatif LYOUBI IDRISSE, Jean-Pierre MAHOUE, Jordi METREGISTE,
Amine NEMROURI, Abdellah OUALDELMEKINE, Abderrahmane OUALI, Omar
OUSSADEN, André ROBELIN, Fahd SAHRANE, Mohamed TAMRAOUI, Mohamed
TASSAFOUT, Mohamed TAZI, Aziz ZAGHARI, Abdessamad ZRYOUIL.

Ce compte-rendu n'a pas vocation à être exhaustif.

Il s'efforce simplement de relater les points essentiels abordés, les décisions prises et les actions à mettre en œuvre.

L'ensemble des échanges ne saurait être en effet rapporté in extenso.



Alain BARON, Président de la Commission Enseignement, Formation et RH, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à Omar OUSSADEN, fondateur du cabinet de conseil en management « Hommes et Entreprises » (HE).

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion,
- Debriefing du Forum sur le thème de « l'audit social »,
- Debriefing du Forum sur le thème du « Dialogue social, négociations collectives et gestion de conflits »,
- Planning de travail pour le mois de juin 2019,
- Préparation de la prochaine réunion,
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte-rendu est approuvé.

I. Debriefing du Forum sur le thème de « l'audit social » :

- La conférence-débat sur l'audit social, qui s'est déroulée le 3 avril dernier à la Chambre a été conjointement animée par :
 - o Hicham ZOUANAT, Directeur des Ressources Humaines de Coca-Cola et Président de la Commission Relations avec les partenaires sociaux de la CGEM ;
 - o Maître Soulimane THAILI, Avocat au Barreau de Casablanca agréé près la Cour de Cassation.
- A noter, sur la cinquantaine de participants présents, la présence de cadres supérieurs issus de grands groupes ou d'entreprises de renom.
- La transmission des questions en amont aux participants a permis à ces derniers de calibrer leurs interventions respectives.
- Beaucoup de questions ont concerné l'indemnisation et le versement des dommages et intérêts aux salariés ayant fait l'objet d'un licenciement abusif. Or, le Président de la Commission rappelle que ce volet n'était pas l'objet de la réunion. La présentation de Maître Soulimane THAILI était volontairement axée sur les aspects liés aux obligations juridiques de l'entreprise tout au long du parcours du collaborateur au sein de l'entreprise (de son embauche à son départ).

Un échange s'instaure entre les membres concernant les aspects suivants :

- Les divergences d'interprétation entre juges et inspecteurs du travail.
- La part en brut et en net de l'indemnité de licenciement et des dommages et intérêts. Les tribunaux auraient opté pour une position intermédiaire (indemnités de licenciement fixées par rapport à la rémunération nette, dommages et intérêts calculés sur la base du salaire brut).
- Les membres de la Commission approuvent unanimement le projet d'organiser, dès la rentrée, et conjointement avec la Commission juridique et fiscale, une réunion d'information consacrée au licenciement.
- L'intervention de Hicham ZOUANAT a permis aux participants de se familiariser avec la notion d'audit social, souvent méconnue. Cet éclairage, apporté par cet intervenant particulièrement expérimenté en la matière, représente un apport significatif.



II. Retour sur le Forum Adhérents sur les contrats spéciaux de formation :

- Ce forum, qui s'est tenu le 5 avril dernier à Dakhla et qui a attiré une trentaine de participants, a été conjointement animé par :
 - o Redouane ALLAM, Responsable Formation et Partenariats du CEFOR Entreprises de la CFCIM ;
 - o El Hassan BAIGA, qui représentait la Direction Régionale des Provinces du Sud ;
 - o Mbarek BOUFISSI, Directeur Régional de l'OFPPPT ;
 - o Abdellatif LYOUBI, Directeur du GIAC BTP ;
 - o Mustapha MABKHOUT, Directeur du GIAC AGRO ;
 - o Aziz SAIR, Directeur de l'ENCG de Dakhla.
- Cette réunion a permis aux participants de différencier les périmètres d'action du GIAC et de l'OFPPPT : Approbation et validation des plans de formation par le GIAC → transmission par le GIAC à l'OFPPPT (dans un délai désormais fluidifié de 48 heures, grâce notamment au renforcement des équipes).
- Les membres de la Commission sont informés que la date-limite pour le dépôt des plans de formation auprès du GIAC (30 juin 2019) a été exceptionnellement repoussée au 30 septembre prochain pour cette année.

Un échange s'instaure concernant les aspects suivants :

- La formation continue, érigée en droit pour l'employé par la Loi 60.17 (relative à l'organisation de la formation continue au profit des salariés du secteur privé et certaines catégories de salariés relevant de certaines entreprises publiques ainsi que des autres personnes non-salariées exerçant une activité privée).
- La digitalisation et la dématérialisation des services.
- La pertinence de décliner cette réunion d'information à l'échelle régionale (, à la demande de PSA à Kénitra, ainsi qu'à Fès et Tanger).
- Les modalités et délais de remboursement des frais de formation, sous réserve que le dossier soit constitué avec rigueur.

III. Debriefing du Forum sur le thème du « Dialogue social, négociations collectives et gestion de conflits » :

La conférence-débat sur le thème « Dialogue social, négociations collectives et gestion de conflits », qui s'est déroulée le 24 avril dernier (30 participants) a été conjointement animée par :

- o Ali BOUFOUS, Consultant en entreprise et Professeur de droit public à la Faculté Hassan II de Casablanca ;
- o Abderrahim BENROUYNE, Consultant en entreprise et ancien Directeur régional de l'Emploi et des Affaires sociales du Grand Casablanca.
- Alain BARON tentera de récupérer prochainement la présentation de Abderrahim BENROUYNE pour la mettre à la disposition des adhérents en ligne sur le site de la Chambre. L'intervenant a démontré les différents niveaux par lesquels passe une entreprise pour gérer un conflit.
- L'intervention d'Ali BOUFOUS, focalisée sur des aspects plus factuels, était plus succincte.

Une discussion intervient sur les points suivants :

- Le rôle des syndicats en France : structurés en plusieurs niveaux, ils interviennent dans le but de mieux structurer les discussions et les confrontations éventuelles.



- Au Maroc, la carence en matière de formation syndicale des Délégués syndicaux, mène fréquemment à l'intervention du Gouverneur.
- Omar OUSSADEN déplore le manque de culture syndicale au Maroc et évoque l'existence d'un management par les sentiments. Il fait part d'une expérience récente qui lui a permis de constater qu'un licenciement économique pouvait être autorisé par le Gouverneur, dans le cadre d'une restructuration.

IV. Planning de travail pour le mois de juin 2019 :

- 1) Rapport d'activité des travaux des Commissions pour présentation en Conseil d'Administration le 27 juin prochain :
 - Alain BARON informe les membres qu'il présentera au Conseil d'Administration de la Chambre, le 27 juin prochain, un rapport d'activité des travaux de la Commission.

Présentation par Sofya BENCHEKROUN du projet de rapport d'activité :

Activité 1^{er} semestre 2019 - En chiffres et en faits marquants

Commissions

Commission Enseignement, Formation et Ressources humaines

- Présidence : Alain BARON. Vice-Présidence : Corine BENNIS.
- **Objectifs et enjeux** : Les réflexions de cette Commission ont pour objectif d'être force de proposition et d'action sur des thématiques spécifiques au management des ressources humaines et à la formation (initiale et continue) ⇒ Il s'agit de proposer aux entreprises des outils personnalisés en matière de gestion des ressources humaines au sens large (du mode de recrutement à la gestion de carrière, formation, etc...).
- **Feuille de route pour 2019 : Identification des thèmes suivants :**
 - La gestion de carrière
 - Le développement RH
 - Réflexions sur les nouvelles filières de l'EFA



Activité 1^{er} semestre 2019 - En chiffres et en faits marquants

Commissions

Commission Enseignement, Formation et Ressources humaines

DATE	THÉMATIQUE	INTERVENANTS
7 janvier 2019 : Délocalisation de la Commission dans les locaux de l'EFA	Présentation de la stratégie de l'EFA	Amine BARKATE, Directeur de l'EFA
4 février 2019	Présentation en Commission des « Perspectives de développement CEFOR/EFA au Burkina Faso »	Mounir FERRAM, Directeur du Campus de Formation
27 février 2019	Forum Adhérents sur « Les contrats spéciaux de formation » (décliné à Dakhla le 5 avril 2019) : 106 inscrits, 60 participants parmi lesquels des DRH et des responsables de formation issus de grands groupes (IBM, Total, Safran, L'Oréal, etc.) qui ont pu exposer leurs problématiques concernant le rôle du GIAC, les modalités de remboursement des contrats spéciaux de formation et s'informer sur les procédures ainsi que sur les mutations juridiques attendues à l'horizon 2020, date prévue de la sortie du décret d'application de la nouvelle loi.	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Rédouane ALLAM Responsable Formation et Partenariats du CEFOR Entreprises, Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) ☐ Abdellatif LYOUBI Directeur du Groupement Interprofessionnels d'Aide au Conseil (GIAC BTP) ☐ Larbi EL HAMAMI et Mohamed GHRYESS de l'OFPPT.

Activité 1^{er} semestre 2019 - En chiffres et en faits marquants

Commissions

Commission Enseignement, Formation et Ressources humaines

DATE	THÉMATIQUE	INTERVENANTS
3 avril 2019 	Conférence-débat sur l'audit social : http://www.cfcim.org/magazine/56371	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Hicham ZOUANAT, Directeur des Ressources Humaines de Coca-Cola et Président de la Commission Relations avec les partenaires sociaux, de la CGEM ☐ Maître Soulimane THAILI, Avocat au Barreau de Casablanca agréé près la Cour de Cassation, Cabinet THAILI.
5 avril 2019 	Forum Adhérents sur les contrats spéciaux de formation : http://www.cfcim.org/magazine/56375	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Redouane ALLAM Responsable Formation et Partenariats du CEFOR Entreprises de la CFCIM ☐ El Hassan BAIGA, Direction Régionale des Provinces du Sud ☐ M. Mbarek BOUFISSI, Directeur Régional de l'OFPPT ☐ M. Abdellatif LYOUBI, Directeur du GIAC BTP ☐ Mustapha MABKHOUT, Directeur du GIAC AGRO ☐ Aziz SAIR, Directeur de l'ENCG de Dakhla



Activité 1 ^{er} semestre 2019 - En chiffres et en faits marquants		
Commissions		
Commission Enseignement, Formation et Ressources humaines		
DATE	THÉMATIQUE	INTERVENANTS
24 avril 2019 	Conférence débat sur « Le dialogue social, négociations collectives et gestion de conflits » : http://www.cfcim.org/magazine/57428	<input type="checkbox"/> Abderrahim BENROUYNE , consultant en entreprise et ancien Directeur Régional de l'Emploi et des Affaires Sociales du Grand Casablanca <input type="checkbox"/> Ali BOUFOUS , consultant en entreprise et Professeur de droit public à la Faculté Hassan II de Casablanca
Jun à septembre 2019	A venir, réunions d'information sur les thématiques suivantes : <input type="checkbox"/> La GPEC <input type="checkbox"/> La stratégie RH	<input type="checkbox"/> En cours d'identification par la Commission

2) Point sur la programmation des événements à venir :

Réunion d'information sur la GPEC :

- A l'issue d'une discussion, il est convenu de maintenir la réunion d'information sur la thématique de la GPEC pour le mois de juillet prochain (avant le 10).
- Pour rappel, des représentants des cabinets LMS et DIORH seront sollicités pour intervenir. Alain BARON contactera Mounir ELJANATI qui s'était engagé lors de la réunion précédente à solliciter un intervenant du cabinet LMS, qui effectue actuellement une mission au sein de Marsa Maroc.

Réunion d'information sur la stratégie RH :

- Les membres s'accordent sur la pertinence de solliciter Abdellatif KOMAT (Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et économiques de Casablanca), Noureddine CHERKAOUI (économiste et intervenant à l'ISCAE) et Abdelkerim GUERGACHI (Directeur de la Stratégie, Qualité et RSE de la BMCI et ancien DRH de Marjane).

V. **Questions diverses :**

1) La redynamisation des Commissions :

S'exprimant lors d'un tour de table initié par Alain BARON sur les moyens à mettre en œuvre pour redynamiser la Commission, les membres formulent les recommandations suivantes :

- Omar OUSSADEN recommande de traiter les thématiques retenues à partir de cas d'école et d'éviter ainsi une approche trop académique. Il décrit les avantages de la méthode du co-développement au Canada, qui consiste à mobiliser des participants autour de l'exposé d'une situation réelle (projet, préoccupation professionnelle).
- Olivier RANDONNEIX évoque la question du modèle hiérarchique à mettre en place entre le Président de la Commission et les participants. Il préconise par ailleurs de privilégier le



modèle des clubs, qui permet de traiter de thèmes pratiques dans un cadre à la fois restreint et convivial.

- Mhamed Youssef BOUABID aborde la notion d'intérêt et se dit convaincu qu'un effort de branding et de marketing doit être accompli pour réussir à susciter l'attention et à encourager la participation de membres. Il s'interroge par ailleurs sur l'option que les membres s'engagent sur un seuil minimum de présence ainsi que sur des livrables.
- Rédouane ALLAM suggère de promouvoir les travaux de la Commission en prospectant directement auprès des DRH.
- Les membres s'accordent à l'unanimité sur la nécessité de relancer à une fréquence trimestrielle les entreprises adhérentes sur la possibilité de leur participation aux Commissions.
- Alain BARON recommande, pour faire évoluer les réflexions, de capitaliser sur l'expérience du Club des Industries Agroalimentaires (IAA), qui regroupe plusieurs DRH.

A l'issue des discussions, le Président de la Commission indique avoir identifié les axes d'amélioration suivants :

- Nécessité d'une meilleure reconnaissance et valorisation des participants ;
- Associer le travail de groupes de travail internes à la Commission (binômes par exemple) à l'intervention de membres extérieurs à la Chambre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission remercie les membres présents pour la qualité des échanges et lève la séance.

Prochaine réunion de la Commission Enseignement, Formation et Ressources Humaines

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le :

**Lundi 8 juillet 2019 à 18 h00
Dans les locaux de la CFICM
15, Av. Mers Sultan
Casablanca**